



L'agence Vitae Conseil tire un bilan positif de l'utilisation de la solution e-Paye en mode ASP

Depuis le début 2007, le cabinet de recrutement Vitae Conseil a choisi la solution d'e-Paye, groupe de prestations de services spécialisé dans le traitement de la paye et de la gestion RH, pour réaliser la paye de la totalité de son personnel. La société tire un bilan positif de l'utilisation de cette solution en mode ASP

L'agence Vitae Conseil, dont la paye était jusqu'alors externalisée, recherchait une solution lui permettant à la fois un gain de temps et une économie financière. Après un appel d'offres, l'agence a choisi la solution en mode ASP d'e-Paye. « Nous avons sélectionné e-Paye en raison de son prix compétitif, mais aussi pour la fiabilité et la qualité de ses services d'assistance. Nous sommes en mesure, à présent, de réaliser les payes sans nous soucier des changements de taux, des nouvelles lois. Le produit est mis à jour en permanence par e-Paye ce qui nous offre une totale autonomie » se félicite Jeanne Trouilleux, comptable chez Vitae Conseil.

En effet, e-Paye effectue la mise à jour constante du dossier de paye en fonction de la réglementation en vigueur et fournit ainsi une organisation sécurisée de la gestion de la paye au travers d'un modèle souple et mobile.

« La solution e-paye correspond exactement à nos attentes, nous envisageons d'ailleurs de mettre en place la solution e-congés, qui intègre les congés dans la paye, lorsque les effectifs du cabinet seront plus conséquents. » Déclare Jeanne Trouilleux, comptable chez Vitae Conseil.

- Une solution simple d'utilisation

« Nous avons tout d'abord renseigné les fiches des salariés et organismes sociaux et e-Paye a paramétré notre dossier » souligne Jeanne Trouilleux, « par la suite, la formation d'une journée a suffi pour que les deux gestionnaires chez Vitae Conseil soient en mesure d'utiliser sans difficulté la solution e-paye. »

En mode ASP, cette solution permet une prise de responsabilité partielle des opérations de paye : L'utilisateur devient opérateur sur le système de paye sécurisé de e-Paye, via un moteur de paye accessible 24h/24, tout en bénéficiant d'une assistance téléphonique permanente d'experts paye. « La solution e-paye est simple d'utilisation. A partir de n'importe quel ordinateur connecté à Internet, nous saisissons directement, par ce service en ligne, les données salariales sur le système de gestion e-paye. » Conclut Jeanne Trouilleux.

A propos de l'agence Vitae Conseil

Créé en 2002, l'agence Vitae Conseil emploie 50 personnes sur deux établissements à Vanves et à Levallois. Ce cabinet de recrutement sur le marché français a permis à 2500 candidats de signer un CDI en 2006. Ces candidats, allant du cadre à l'ouvrier, ont intégré des postes à des niveaux de responsabilité divers, de la petite entreprise à la multinationale.

A propos de e-Paye (www.e-paye.com)

Groupe de prestations de services spécialisé dans le traitement de la paye et de la gestion RH, e-Paye développe une offre originale de services à valeur ajoutée dans le domaine du traitement de la paye pour les entreprises. Née de la fusion de deux entreprises de services dédiées au traitement de la paie : Pay Service, née en 1985 d'un essaimage de Kalamazoo, pionnière des systèmes de paie interactifs et LSP (le Service du Personnel) créée à Nice en 1998. e-Paye s'appuie aujourd'hui sur les technologies de type ASP.

Avec un effectif de plus de 50 personnes, e-Paye est présent à : Paris, Bordeaux, Nice, Lille, etc...

Plus de 1000 clients actifs représentant plus de 400 000 bulletins de paie par an dans tous les secteurs d'activités : alimentaire, pharmacie, industrie, grande distribution, hôtellerie, BTP, assurance, établissements bancaires, distribution automobile, administration, cabinets d'avocats, experts comptables, collectivités territoriales, etc.

e-Paye est le partenaire exclusif en France de CERIDIAN (n°2 de la paie aux Etats-Unis), dans le cadre d'un réseau international permettant de traiter les spécificités de la paie dans chaque pays, offrant ainsi une solution pertinente pour les sociétés multi-nationales. e-Paye est certifiée selon les normes américaines « SAS 70 ».

e-Paye est aussi le partenaire de nombreux groupements d'experts-comptables, pour lesquels elle a constitué une offre spécifique de traitement collaboratif.